

Importations alimentaires : arme de destruction massive d'une agriculture européenne durable

Julien Brugerolles*

* Assistant
parlementaire.

Les politiques nationales et européennes présentent la voie du libre-échange comme une solution pour l'agriculture européenne, alors qu'elle est aujourd'hui le problème. L'urgence, au contraire, est de remettre sur pied la perspective d'une véritable Politique agricole et alimentaire commune (PAA).

Les États généraux de l'alimentation, grande promesse du candidat Emmanuel Macron du printemps 2017, étaient annoncés comme le grand renversement dans la construction des rapports économiques entre les agriculteurs

et les acteurs de l'industrie agro-alimentaire (IAA) et de la grande distribution. En ce mois de septembre 2018, à l'heure de l'atterrissage politique avec le vote définitif du projet de loi « pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire

et une alimentation saine et de qualité », l'ensemble du monde agricole juge très sévèrement le grand écart avec les annonces initiales. Et pour cause, l'extrême technicité juridique des quelques 60 pages du texte a bien du mal à masquer l'extrême faiblesse des

outils et des moyens publics mis en place pour « renverser la logique de construction des prix ». En omettant volontairement d'agir sur les causes profondes des déséquilibres économiques et commerciaux du secteur agricole et alimentaire, il semble en effet bien difficile d'opérer la « révolution » tant promise. Car le déni de réalité porte avant tout un nom : la poursuite effrénée de l'ouverture du marché agricole européen.

L'analyse, même incomplète, des logiques de croissance des importations alimentaires qui résultent de ce choix politique assumé permet de mieux comprendre l'hypocrisie du discours politique porté par le pouvoir. Car les importations constituent aujourd'hui un des leviers majeurs – pour ne pas dire essentiel – des groupes transnationaux de l'industrie agroalimentaire et de la distribution pour assurer leurs stratégies de marges et de rentabilité financière. L'essentiel du travail de communication politique des derniers mois a ainsi consisté à entretenir l'illusion d'un volontarisme au service des producteurs qui s'opérerait sur la base d'une simple évolution du droit commercial interne, mais en occultant le fond du contenu des politiques économiques soutenues au niveau communautaire et international. Un grand écart que résumait fort bien le journaliste Gérard Le Puill dans *L'Humanité* du 24 mai 2018 sous la forme interrogative : « Peut-on promettre des prix rémunérateurs aux paysans et augmenter les importations ? »

Des importations alimentaires qui explosent

Présentons donc d'abord quelques éléments de constat. Alors que la balance commerciale française poursuit sa dégradation globale (comme en témoignent les dernières données de juin 2018 des services des Douanes), le secteur agricole et agroalimentaire est toujours un moteur d'équilibre, troisième excédent commercial en valeur à 5,7 milliards d'euros en 2017. Mais le moteur tousse, et le fléchissement notable n'est pas dû à la perte de capacité exportatrice de la France (en hausse quasi constante à 60,4 milliards d'euros en 2017), mais bien à la très forte croissance parallèle des

importations de produits agricoles et alimentaires à 54,8 milliards d'euros en valeur en 2017.

En 5 ans, la progression des importations en valeur approche les 9 milliards d'euros. L'analyse plus précise du contenu de ces importations permet aussi d'avoir une image assez précise des mécanismes économiques et commerciaux à l'œuvre. Cette croissance porte fortement sur les produits bruts. Non seulement la progression des importations de fruits s'accélère en particulier depuis 2010 pour atteindre les 4,5 milliards d'euros en 2015, mais le secteur des viandes et des abats, jusqu'alors plus épargné, progresse aujourd'hui aussi très fortement à 4,4 milliards d'euros en 2015 (dernières données AGRESTE). Au sein de la filière « viandes », l'exemple de l'évolution des importations de poulet, un des seuls marchés de la viande en progression en termes de consommation ces dernières années, est particulièrement démonstratif des stratégies financières de l'aval du secteur. Les volumes d'import ont quasiment triplé en 15 ans, de 188 000 tonnes par an en 2000, à près de 533 000 tonnes en 2015. Cette même année 2015, 43 % du poulet consommé n'était pas produit en France. Les viandes de volaille d'importation en restauration hors domicile représentaient 60 % de l'offre, et plus encore sur le segment du poulet standard (80 %). Pour des filières déjà historiquement très touchées comme la filière fruits et légumes, la part des importations dans la consommation annuelle est tout simplement sidérante : la France importe aujourd'hui 40 % de ses fruits et légumes.

Alors que notre pays compte tous les atouts et toutes les complémentarités agronomiques pour produire sur son propre territoire l'essentiel de ses fruits et légumes, pour élever ses poulets avec ses céréales, ces données révèlent l'ampleur de la réorientation économique à l'œuvre autour de la mise en application de stratégies très agressives d'importation par les grands opérateurs économiques nationaux et européens du secteur.

Les choix politiques assumés en faveur des stratégies de rentabilité financière des IAA et de la grande distribution

En surfant sur l'achat de produits agricoles à très bas prix, et par conséquent à très bas salaires, sans aucune exigence quant aux conditions sociales, environnementales et sanitaires, la guerre de « rentabilité » que mènent les grands groupes transnationaux s'appuie sur la conquête permanente de marges sur la transformation et la distribution. Et cette stratégie d'importation se construit sur deux pieds : une concurrence communautaire en l'absence d'harmonisation des conditions sociales et environnementales de production au sein de l'UE, et une concurrence extra communautaire avec le déploiement récent de nouveaux accords de libre-échange. Les taux de marge élevés sur ces produits importés, permettent également le déploiement de toute une panoplie d'outils *marketing*, depuis la simple promotion ponctuelle jusqu'à la construction d'allégations qualitatives trompeuses. Qui n'a pas été au moins une fois dupé par ces linéaires de conserves de haricots verts « extra-fins » et « ran-



En surfant sur l'achat de produits agricoles à très bas prix, et par conséquent à très bas salaires, sans aucune exigence quant aux conditions sociales, environnementales et sanitaires, la guerre de « rentabilité » que mènent les grands groupes transnationaux s'appuie sur la conquête permanente de marges sur la transformation et la distribution.



gés à la main », mais tous produits et transformés à Madagascar ou au Kenya ? Qui n'achète pas au quotidien ces cornichons « tendres » et « extra-fins » dont la production a été quasiment intégralement délocalisée en Chine et en Inde au début des années 2000 ?

L'extension de cette seule logique de rentabilité dans le secteur alimentaire a été encouragée par des choix politiques nationaux et européens très forts ces 15 dernières années. En France, la loi « Chatel » et la loi de modernisation de l'économie (dite LME) de 2008, directement inspirée des travaux de la Commission Attali « pour la libération de la croissance française » dont un des rapporteurs n'était autre qu'Emmanuel Macron, ont servi d'appui pour accentuer la pression sur les fournisseurs dans les négociations commerciales. Réforme de la PAC après réforme de la PAC, l'ouverture aux marchés mondiaux de toutes les productions avec l'abandon progressif de l'ensemble des outils de gestion des volumes et d'intervention sur le marché européen a clairement fait le lit de rapports de force toujours plus déséquilibrés pour les producteurs nationaux.

Aujourd'hui, la conduite de négociations d'accords de libre-échange bilatéraux de l'UE avec près d'une douzaine de pays dans le monde est une nouvelle étape dans l'ouverture aux importations au service des transnationales des IAA et de la distribution. En tant qu'accords globaux, le secteur agricole y est clairement marginalisé, et utilisé par la Direction générale du commerce de la Commission européenne (DG Commerce), en charge des négociations, prioritairement comme une monnaie d'échange permettant l'ouverture commerciale aux autres secteurs. Le Commissaire européen à l'agriculture, Phil Hogan, auditionné le 10 octobre 2017 par l'Assemblée nationale sur les conséquences du traité de libre-échange avec le Canada (CETA), en convenait d'ailleurs très librement en ces termes : « il faut faire des compromis et des concessions en matière agricole pour que les secteurs financiers et industriels, créateurs d'emplois en France comme ailleurs en Europe, bénéficient également de ces accords. » De quoi justifier sans rechigner

l'arrivée sans droits de douanes de 50 000 tonnes supplémentaires de viandes bovines canadiennes d'animaux engraisés aux farines animales et aux antibiotiques et de 100 000 tonnes supplémentaires, essentiellement d'origine brésilienne, dans le cadre de l'accord avec les pays du MERCOSUR à l'heure des scandales sanitaires sur des viandes avariées écoulées sur le marché mondial. Et que dire de l'ouverture des négociations avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande, deux pays qui ont déjà inondé le marché de la viande ovine en Europe ces vingt dernières années, mais qui ne manqueront pas de faire valoir leurs nouveaux intérêts.

Un contresens agricole et alimentaire jamais évalué

L'ouverture tous azimuts aux importations d'un secteur qui répond à un besoin fondamental de l'humanité est révélatrice de la pression accrue du capital sur l'ensemble de l'économie européenne. Cette pression se fait au mépris de toutes les conséquences alimentaires, sociales, territoriales, économiques, écologiques et climatiques de ces orientations. L'essentiel des « coûts » réels de cette fuite en avant vers la dépendance alimentaire européenne sont cachés. Qu'il s'agisse de la dégradation de la qualité gustative, nutritionnelle et sanitaire des produits, du glissement vers des modes de consommation défavorables à la santé, du soutien à des modes de production construits sur la spécialisation, l'intensification et l'utilisation massive d'intrants, de l'encouragement actif au changement d'affectation des sols avec la déforestation et ses effets multiplicateurs sur les émissions de CO₂, de la remise en cause à large échelle des surfaces d'agriculture vivrière dans les pays du Sud, de l'accaparement des terres et de la spéculation foncière... difficile de trouver les traces d'une évaluation sérieuse et publique de ces impacts dans la littérature libérale de la Commission !

Et quand bien même une analyse d'impact est instruite, comme pour les accords de libre-échange en cours de négociation, elle se limite à la classique (et très contestable) expertise « coûts/avantages » sur la balance commerciale des filières. Comme le souligne le dernier rapport d'information « pour

une agriculture durable pour l'Union européenne » présenté le 31 mai 2018 par les députés André Chassaigne et Alexandre Freschi devant la commission des affaires européennes de l'Assemblée nationale, la DG Agriculture de la Commission européenne a bien rendu publique une étude « sur l'impact économique cumulé » des (12) futurs accords commerciaux sur l'agriculture européenne d'ici 2025. Ses conclusions avancent non seulement un impact négatif pour l'essentiel des filières, en particulier pour les viandes bovines et ovines, mais surtout elles ne font jamais le lien direct avec sa traduction sur la réalité humaine, sociale, économique, territoriale et environnementale.

Contrairement à l'image de « réalisme économique » si souvent véhiculée, on n'importe pas seulement des « produits agricoles », on délocalise surtout à bon compte l'ensemble des facteurs de production, tout en déstructurant des systèmes agricoles historiquement construits et qui peuvent être par ailleurs soutenus par des politiques publiques comme la PAC. Pour donner une illustration parmi d'autres de ces implications, une estimation reprise notamment par le *think tank* Momagri évaluait en 2008 à 35 millions d'hectares de terres agricoles l'équivalent en termes de surfaces de production des importations agricoles de l'UE. Ces « terres virtuelles » représentaient alors 35 % de l'ensemble de la surface agricole utile européenne. Où en sommes-nous 10 ans plus tard ?

Gagner la perspective d'une nouvelle Politique agricole et alimentaire commune

En faisant le choix de valoriser sur le marché européen des productions importées, en substitution de productions européennes, l'UE porte atteinte délibérément à l'ensemble de l'agriculture communautaire, aux principes fondateurs de la PAC et à toute ambition de transition agricole et alimentaire vers des systèmes durables, créateurs de richesse et d'emplois pérennes.

L'urgence est à remettre sur pied la perspective d'une véritable Politique agricole et alimentaire

commune (PAAC), au moment où la voie du libre-échange est poussée comme une solution alors qu'elle est aujourd'hui le problème. Cela implique une première rupture politique à conquérir aux côtés des actifs agricoles, de leurs représentants syndicaux et des citoyens européens : la reconnaissance d'une exception agricole, d'une exclusion du secteur agricole des accords de libre-échange et l'indispensable besoin d'une coopération basée sur des objectifs communs et partagés. Tandis que l'horizon qui se dégage des propositions de la Commission européenne pour la PAC 2020-2025 est celui d'une renationalisation marquée des politiques agricoles, le premier risque est de

voir s'amplifier encore les concurrences intracommunautaires, et la fuite en avant des États vers des politiques de « compétitivité » toujours plus agressives, poussés qu'ils sont en cela par leurs champions nationaux du secteur.

Cette conquête d'une vision commune se doit d'éviter l'écueil des raccourcis et des simples injonctions au regard de la situation réelle de l'agriculture européenne comme nationale, et de la dégradation marquée et continue des agro-systèmes à l'échelle mondiale. Elle est indispensable pour progresser vers d'autres avancées telles que l'harmonisation des normes sanitaires et environnementales et la lutte pour une protection sociale de haut niveau pour tous

les travailleurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Bien entendu, et de façon complémentaire, notre projet de PAAC doit aussi pouvoir s'articuler autour de propositions plus concrètes et spécifiques : le maintien d'un budget fort et solidaire, la réorientation du premier pilier au profit d'un soutien à l'actif, à l'installation et à la montée en gamme des productions, le retour de mécanismes de régulation des volumes et des marchés, la définition de nouveaux outils en faveur de garanties de revenus, des soutiens spécifiques à l'échelle européenne pour le transfert des pratiques agricoles durables sur chaque type de production. ■■■

Le point de la situation du Brésil à mi-année 2018

* Responsable des relations internationales du Parti des travailleurs.

Valter Pomar*

À la veille d'élections décisives, où en est le Brésil ? Quels facteurs économiques, politiques, sociaux déterminent l'évolution de cet immense pays ? Ces questions intéressent les démocrates du monde entier.

Ce texte est divisé en trois parties : la première présente les grandes lignes de la société brésilienne ; la deuxième traite de l'élection présidentielle ; la troisième présente quelques enjeux à moyen terme de la gauche brésilienne.

Les grandes caractéristiques du Brésil

Le territoire, la population, l'économie, la société, la politique et la culture de ce que l'on appelle à présent Brésil se sont constitués au cours des siècles, dans un processus marqué par trois grandes caractéristiques : la dépendance extérieure, les inégalités sociales et la démocratie oligarchique.

La dépendance extérieure a pris plusieurs formes tout au long de

l'histoire du Brésil, mais il y a une composante permanente : la tendance à déplacer son centre de gravité vers l'extérieur. Jusqu'à présent, les échecs de toutes les tentatives de changer cette tendance sont attribués au renforcement des mécanismes de dépendance, qui ont réaffirmé – même si c'est sous une autre forme – par une alliance entre des forces de l'intérieur et de l'extérieur.

Depuis l'arrivée des colonisateurs portugais en 1500, l'inégalité sociale a aussi pris de nouvelles formes. Extrême, toujours présente, elle comporte des variables, y compris des variables raciales, générationnelles et de genre. Le niveau d'inégalité dans le pays est parfois supérieur à celui des pays plus défavorisés, soit en matière de ressources naturelles soit en matière de capacités de production.

La démocratie oligarchique est la troisième marque séculaire du Brésil. Depuis l'arrivée des Portugais au territoire jusqu'à 1888-1889 le pays vit sous un régime à la fois monarchique et esclavagiste. Entre 1889-1930, période connue sous le nom de « Vieille République », nous avons vécu une république de seigneurs de la terre. En 1930-1945, on a eu une dictature cachée et plus tard explicite sous Getúlio Vargas. Entre 1945 et 1964, la « démocratie » libérale comportait de fortes restrictions aux libertés fondamentales en ce qui concerne les syndicats, les partis et la libre manifestation électorale. Entre 1964 et 1985, nous avons connu la dictature militaire. Ce n'est qu'à partir de 1989 que la majorité du peuple a acquis le droit de participer aux processus électoraux, même s'il y avait